

# COMMUNIQUE DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

**Il faut en terminer avec le climat anxigène!**

**Il est temps de faire montre d'un véritable leadership!**

**Bruxelles, le 4 février 2021** – L'Union Professionnelle des Agences de Paris ("UPAP"), qui représente plusieurs centaines d'agences de paris et d'indépendants actifs dans le secteur des jeux de hasard, se joint à l'appel de plusieurs organisations professionnelles belges telles que le SNI, VOKA et UCM visant à offrir des perspectives à des milliers d'entrepreneurs et entreprises qui souffrent actuellement des restrictions liées au COVID-19. L'UPAP demande la réouverture immédiate des agences de paris, à l'occasion du Comité de concertation qui se réunit ce vendredi.

Les agences de paris ont dû, à l'instar de beaucoup d'autres secteurs et entreprises, fermer leurs portes suite au deuxième confinement en octobre 2020. Cette décision, qui n'a toujours pas jusqu'à présent été étayée avec des données empiriques relatives au risque de contagion (présumé) dans les agences de paris et dont l'activité ne présente aucun lien avec les métiers de contact ou les métiers de l'Horeca, semble davantage être liée à un choix dogmatique des décideurs politiques en raison de la nature de l'activité qu'à une décision sanitaire fondée.

Comment peut-on par ailleurs considérer que faire des paris dans une librairie est parfaitement acceptable, tandis que cela ne l'est pas dans une agence de paris ? Une énième décision discriminatoire (autoritaire) de nos décideurs politiques (voyez ce qu'il en a été pour les campings et les centres de vacances). Et ceci alors même qu'un protocole sanitaire a été signé avec le ministre de tutelle, Monsieur Van Quickenborne, afin de mettre les librairies et les agences de paris sur un même pied (un « Level playing field ») sur le plan sanitaire !

En outre, un récent rapport émanant d'un opérateur privé du secteur des jeux de hasard, a clairement mis en évidence que le Belge est exposé à une offre exponentielle de sites de jeux illégaux (plus de 500!) où la protection du joueur est pour ainsi dire inexistante. Il est évident que cette concurrence déloyale cause des dégâts considérables aux opérateurs (légaux) existants, ainsi qu'aux indépendants qui sont actifs dans ce marché sévèrement régulé.

Combien de temps nos responsables politiques vont-ils encore se retrancher derrière le climat anxigène qui a été créé pour justifier les mesures existantes ? Quand allons-nous enfin voir advenir un véritable leadership et quand allons-nous sortir de cette crise sans subir davantage de dégâts inutiles sur les plans économique, social et psychologique ? Une interprétation excessive du principe de précaution ne peut pas étouffer toute activité sociale !

Pour plus d'information: Yannik BELLEFROID, +32495589668, [yannik.bellefroid@upap-bwwk.be](mailto:yannik.bellefroid@upap-bwwk.be)